



Ville de Mont-Saint-Hilaire

COMMUNIQUÉ DE PRESSE 17 décembre 2018

Les services aux citoyens au cœur de nos préoccupations LA VILLE DE MONT-SAINT-HILAIRE PRÉSENTE SON BUDGET 2019

(Mont-Saint-Hilaire) – La Ville de Mont-Saint-Hilaire a présenté son budget 2019 en séance extraordinaire du conseil municipal tenue le lundi 17 décembre. L'objectif premier de l'administration municipale en 2019 sera de poursuivre sur sa lancée d'améliorer de façon continue les services offerts aux Hilairemontais. D'autres priorités s'y grefferont, dont la mise en œuvre d'actions concrètes en matière de développement durable et la planification de projets d'aménagement d'envergure. Le compte de taxes de la maison moyenne, en excluant la taxe spéciale sur le pavage, augmentera légèrement sous le niveau du taux d'inflation projeté pour 2019, représentant une hausse de 2,21 % (ou 3,29 % incluant cette taxe). Le budget équilibré s'élève à 37 748 600 \$ constituant une augmentation de 1 347 200 \$ ou de 3,70 % en comparaison au budget de 2018.

« En 2019, l'accent sera mis sur l'amélioration continue des services offerts aux citoyens. Depuis quelques années, il est clair pour le conseil que l'offre de services de qualité constitue la pièce maîtresse qui permet aux Hilairemontais de s'épanouir pleinement au sein de leur milieu de vie qu'est Mont-Saint-Hilaire, » explique Yves Corriveau, maire. « Que ce soit en ajoutant des ressources ou en priorisant des projets que les citoyens ont à cœur, tout sera mis en œuvre pour répondre aux besoins exprimés par la population, » conclut M. Corriveau.

Amélioration continue des services aux citoyens

Le thème du budget, **Les services aux citoyens au cœur de nos préoccupations**, reflète bien la vision du conseil qui se fait un devoir de placer l'amélioration continue des services aux citoyens au premier plan depuis quelques années. En 2018, plusieurs actions concrètes ont été posées en ce sens. Le projet pilote d'ouverture de l'hôtel de ville le mardi jusqu'à 20 h se poursuivra jusqu'à la fin de l'été 2019. Les citoyens peuvent notamment venir s'informer, payer leur compte de taxes ou récupérer le permis requis pour un projet d'aménagement. Dans la même veine, des ressources humaines seront ajoutées à la division permis et réglementation du Service de l'aménagement du territoire et de l'environnement, ainsi qu'à la bibliothèque durant les heures d'achalandage. Des nouveautés sont aussi à prévoir en matière de loisirs et de communications. L'offre de service au Centre aquatique sera bonifiée. Une veille le soir et la fin de semaine sera aussi instaurée pour répondre aux questions et commentaires publiés sur la page Facebook de Mont-Saint-Hilaire. La Ville a également répondu à un besoin démontré par de nombreux citoyens en permettant le stationnement sur rue la nuit en période hivernale, selon certaines conditions. Le projet en cours se terminera le 31 mars 2019. Toujours en matière de circulation, la Ville prendra les mesures nécessaires pour faciliter la circulation sur le chemin de la Montagne.

Un autre souhait de la communauté hilairemontaise réside dans la mise sur pied d'un marché public, un lieu rassembleur. Des démarches sont en cours pour démarrer ce projet à l'été 2019. Parlant communauté, les acteurs des milieux culturel et communautaire verront l'augmentation des investissements en culture se poursuivre en 2019.

Programme d'investissement annuel sur le pavage

En 2018, une nouvelle taxe récurrente dédiée au pavage a été créée pour permettre à la Ville de payer comptant les dépenses d'entretien liées à son réseau routier et ainsi d'améliorer la qualité des rues à Mont-Saint-Hilaire. L'objectif est d'atteindre 0,04 ¢ par 100 \$ d'évaluation. Le conseil s'étant engagé à augmenter cette taxe progressivement, la Ville ajoute 0,01 ¢ en 2019 au 0,02 ¢ perçu en 2018. La planification des travaux est effectuée sur une période de trois ans. Rappelons que cette mesure découle des consultations sur les grands investissements réalisées en 2017.

Grands projets et infrastructures

Le projet principal d'infrastructures en 2018 était sans conteste la réfection de la rue Campbell. Grâce à celui-ci, la sécurité des élèves de l'école de l'Aquarelle a été grandement améliorée notamment par l'ajout de pistes cyclables et de trottoirs. Des retouches et corrections ainsi qu'une deuxième couche de pavage seront complétées en 2019. Au cours de la prochaine année, trois projets importants se concrétiseront, soit la première phase des travaux d'infrastructure de la nouvelle école primaire du secteur de la Gare, celle du réaménagement du parc De La Rocque et l'aménagement de la traverse piétonnière de la rue Sainte-Anne. De plus, les travaux du comité CAZA-16 sur l'avenir de la zone A-16 se poursuivront et des recommandations seront déposées au conseil municipal. À la suite, un processus de consultation se déroulera auprès de la population. Des sommes sont prévues au budget 2019 à cet effet. La planification d'un autre secteur de la Ville, celui de l'aire TOD2, continuera sur sa lancée. Un plan particulier d'urbanisme a été adopté et les citoyens seront informés de l'évolution des travaux. Il en ira de même pour la planification du nouveau centre-ville de Mont-Saint-Hilaire.

Développement durable

L'année 2018 a été prolifique en termes de réalisations liées au développement durable, parmi lesquelles nous comptons l'interdiction des sacs de plastique à usage unique, la bonification de la subvention offerte pour l'achat des couches lavables et l'arrivée de la collecte des matières organiques. En lien avec l'introduction de cette collecte, la Ville adoptera une tarification simplifiée pour les matières résiduelles en 2019. En effet, une seule tarification sera indiquée sur le compte de taxes, incluant une tarification de base pour tous et l'intégration des services directs liés aux différentes collectes. Un crédit sera appliqué pour les locaux non desservis par ces services.

Parler de développement durable sans ajouter un mot sur la conservation de parcelles près de la montagne serait impensable. L'an prochain, la Ville acquerra des terrains dans le secteur urbanisé en piémont du mont Saint-Hilaire afin de poursuivre sa démarche de protection à perpétuité de ce joyau local, en collaboration avec le Centre de la Nature du mont Saint-Hilaire.

Réflexion sur l'avenir des services aux citoyens

Dès janvier 2019, grâce à l'implantation de la Régie intermunicipale de sécurité incendie de la Vallée-du-Richelieu, les Hilairemontois pourront compter sur le meilleur service possible au meilleur coût possible en bénéficiant d'une présence de pompiers de garde en caserne 7 jours sur 7, 24 heures sur 24. Une autre façon d'améliorer les services aux citoyens. En ce qui concerne le lieu principal d'accueil des Hilairemontois, soit l'hôtel de ville et le Centre aquatique adjacent, la Ville est présentement en réflexion sur l'avenir de ces édifices qui présentent certains problèmes structuraux et architecturaux. Une étude se déroule actuellement afin d'identifier les meilleures options pour y remédier.

- 30 -

Source et information

Services aux citoyens et communications
communications@villemsh.ca